



BACCALAUREAT PROFESSIONNEL VENTE EN ANIMALERIE

T.C.V.A

Technicien Conseil Vente en Animalerie

Code Diplôme : 403 212 03 / RNCP : 13 921

Certificateur: Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement: 5 Mai 2024

Niveau, Durée et modalités de formation

- Formation de niveau IV sur 3 années scolaires
- 1850 heures de formation
- 17 à 20 semaines au centre de formation par an
- 16 semaines minimum par an en milieu professionnel

SCOLAIRE PAR
ALTERNANCE
OU
APPRENTISSAGE

Méthode pédagogique

Cours en présentiel, supports pédagogiques variés, visites techniques et intervenants extérieurs professionnels, méthodes pro-actives et pédagogie de l'expérience.

Objectifs de la formation

La formation Bac Pro TCVA doit permettre au candidat de se préparer au métier de chef de rayon capable d'appliquer la politique de vente de son organisation tout en exerçant un rôle de conseil auprès de la clientèle à travers les missions suivantes :

- assurer le conseil, la vente et la fidélisation du client
- maintenir le bon fonctionnement des espaces de vente et de stockage
- réagir lors d'un dysfonctionnement sous contrôle de son supérieur hiérarchique
- assurer la préparation des produits et les disposer en rayon

Le technicien conseil-vente a pour finalité de développer le chiffre d'affaires du rayon ou d'un point de vente dans le respect des choix stratégiques et des exigences sociétales.

Conditions d'admission / prérequis

Entrée en classe de seconde

- Être issu de 3ème générale, 3ème agricole ou autre avec dérogation
- une forte motivation professionnelle
- un avis favorable du conseil de classe ou du chef d'établissement

Entrée en classe de 1ère

- Priorité aux candidats issus d'une seconde professionnelle relevant du secteur canin ou de l'animalerie.
- Sur décision du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, après avis de l'équipe pédagogique, peuvent être admis des élèves :
 - Candidats issus d'une seconde autre que celles mentionnées ci-dessus
 - Ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première
 - Titulaires d'un diplôme au titre homologué de niveau V
 - Ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de 2 années d'activité professionnelle
 - Ayant accompli une formation à l'étranger

Entrée en classe de Terminale

- Possible sur dossier pour tout titulaire d'un diplôme de niveau IV minimum : dispensera le candidat de suivre les modules d'enseignements généraux validera uniquement le bloc de compétence « Modules du secteur professionnel »



Modalités d'admission et délai d'accès

- Dossier de demande d'inscription à compléter dès janvier
- Entretien de motivation avec la Direction ou personne habilitée
- Début de la formation en septembre

Poursuite d'études

Possibilité de faire un Bac Pro en 1 an pour tout titulaire d'un Bac.

Les titulaires du baccalauréat professionnel TCVA peuvent poursuivre des études en BTS

Programme de la formation

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- culture scientifique : Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-écologie
- culture humaniste : Histoire-Géo, sciences économiques et sociales
- ouverture culturelle : anglais, éducation socio-culturelle, projets individuels
- vivre et agir ensemble : projets collectifs, éducation physique et sportive

MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- l'entreprise et son environnement
- gestion commerciale d'un espace de vente
- techniques de vente
- techniques animalières
- cadre réglementaire de la vente en animalerie

MODULES A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT ET OPTION

- toilettage, assistantat vétérinaire, aquariophilie
- oiseaux du ciel
- formation Sauveteur Secouriste du Travail
- 1 mois de stage à l'étranger en classe de 1ère pour les scolaires par alternance
- LV2 : espagnol



Modalités d'évaluations

- Epreuves Certificatives en cours de Formation (CCF)
- Epreuves Terminales

Handicap et aménagements particuliers

- Suivi des dossiers d'aménagement aux examens
- Accueil et suivi des candidats en situation de handicap
- Présence d'une Assistante de Vie Scolaire



- * Place handicapée
- * Plan incliné
- * Salle de plain-pied

MAISON FAMILIALE RURALE DE GUILLIERS, 22 Route de Josselin, 56 490 GUILLIERS

Tél: 02 97 74 40 64

Email: mfr.guilliers@mfr.asso.fr Site internet: www.mfr-guilliers.fr

Etablissement agréé et reconnu par le Ministère de l'Agriculture

